



ASSISTANCE A L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE DE MAYOTTE (SRCE)

Compte-rendu de réunion

Référence : Cyathea-1248-CR-007-B

Suivi des versions				
Version	Date	Commentaire	Auteur	Validation
A	23/10/2014	Création du document	P.Y. Fabulet	P.Y. Fabulet
B	03/11/2014	Prise en compte remarques DEAL (24/10/14) & CG (03/11/14)	P.Y. Fabulet	P.Y. Fabulet

Date et lieu de la réunion

- 16/10/2014 – 14h
- DEAL de Mayotte

Objet de la réunion

Réunion du **Groupe Technique (GT) « Espèces »** - 1^{ère} session

Structure	Personne	Fonction	Présence	Diffusion
Conseil Général de Mayotte (CG)				
Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD)				
Service du Patrimoine Naturel	Raïma FADUL	Chef du Service	P	raïma.fadul@cg976.fr
	Mahamoud AHMEDOMAR	Chargé de mission biodiversité	I	mahamoud.ahmedomar@cg976.fr
Observatoire des Tortues Marines (OTM)	Mireille QUILLARD	Responsable	P	mireille.quillard@cg976.fr
Direction Agriculture, pêche, exploitation des ressources terrestres et maritimes (DARTM)				
Service Ressources Forestières	Chanrani SOIDRI	Responsable de la pépinière	P	soidri.chanrani@cg976.fr
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)				
Service Environnement et Prévention des Risques (SEPR)				
Unité Biodiversité	Hélène DECAT	Responsable Milieux Naturels et Espaces Protégés	P	helene.decat@developpement-durable.gouv.fr
	Guillaume DECALF	Chargé de mission	P	guillaume.decalf@developpement-durable.gouv.fr
Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) à Mayotte	Guillaume VISCARDI	Responsable	P	gviscardi@cbnm.org
Groupe d'Etude et des Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)	Bacar Ousseni MDALLAH	Président	P	gepomay@gmail.com
Naturalistes de Mayotte	Michel CHARPENTIER	Président	I	naturalistes.mayotte@wanadoo.fr
	Benoît MOREL	Directeur	P	direction@naturmay.org
Espaces (Bureau d'études)	Olivier SOUMILLE	Gérant	P	contact@espaces.fr
Groupement BE en charge de l'AMO SRCE				
Cyathia / ECO-MED Océan Indien	Pierre-Yves FABULET	Gérant	A	py.fabulet@cyathia.fr
ECO-MED Océan Indien	Stéphane AUGROS	Chef de Projet	A	s.augros@ecomed.fr
O.C.E.A. Consult'	Pierre VALADE	Secrétaire exécutif		pierre.valade@oceare
Présence : P=présent / E=excusé / I=invité / A=animation				

Observations

➤ Présentation par le Bureau d'étude

Le groupement, représenté par M. Stéphane AUGROS, déroule une présentation powerpoint afin de susciter commentaires/ajouts/corrections/critiques/validations de la part des participants. L'ordre du jour étant le suivant :

- La biodiversité mahoraise en 2014
- Les espèces et le SRCE
- Critères de sélection
- Premiers résultats
- Comment utiliser ces espèces pour la TVB
- Questions diverses

➤ Interventions des participants

▪ Flore

- Critère de responsabilité régionale : OK pour les espèces Mayotte et Comores. Pas forcément intéressant de reprendre les espèces endémiques Comores et Madagascar. Les espèces malgaches seraient communes par ailleurs sur la zone, la responsabilité régionale tient plutôt aux espèces comoriennes qui sont très menacées sur les autres îles de l'archipel.
- Critère n°8 : peu de connaissance sur la Flore de Mayotte – Une symbiose entre *Coptosperma nigrescens*, un champignon et un lichen serait connu sur l'îlot M'Bouzi ? *Ebenavia inunguis* serait inféodé au pandanus?
- Critère n°9 : peu d'espèces concernées a priori. Critère à supprimer.
- Pré-liste : Supprimer *Adansonia madagascariensis*, espèce trop rare.
- *Vanilla humblodtii* (critère n°7) : la fragmentation des habitats aurait un impact négatif sur les populations (cf. études génétiques).
- Espèces littorales de mangrove et de forêt sublittorale ont des besoins de continuités qui passent par la mer. Pas forcément nécessaire de travailler sur les continuités terrestres pour la sous trame littorale en ce qui concerne l'approche flore.
- Marqueurs indigènes de perturbation des milieux : *Saba comorensis*, *Boussoneytia greveana*.
- NB : Référence biblio Labat en 2004 et non 2014, corriger l'année.

▪ Oiseaux

- L'exposé met en évidence 43 espèces « d'oiseaux de mangrove » – Préférer une appellation « oiseaux du littoral »
- La reproduction ou non des oiseaux migrateurs à Mayotte reste un point à préciser Approche habitat à privilégier – nous n'utiliserons pas ces espèces en tant qu'espèces de continuité.
- Site RAMSAR de la Vasière des badamiers très importante. Nombreuses données de suivi existantes.
- Les sternes voyageuses sont nicheuses sur le littoral
- PNA crabier blanc en cours de rédaction.
- Founingo des Comores : à prendre en compte dans la liste, espèce forestière stricte (statut NT).
- Zosterops (Sous espèce endémique et non l'espèce) La forêt sèche et la périphérie des forêts humides de basse altitude représentent son milieu de prédilection. Il présente cependant un

caractère ubiquiste et se retrouve quasiment partout. Il est proposé de le retirer des espèces de continuité.

▪ **Reptiles terrestres**

- RAS

▪ **Tortues marines**

- Tortues marines : à intégrer le cas échéant à l'approche des récifs frangeants?
- Enlever les 2 espèces de tortues de la liste des espèces de cohérence TVB, les principales plages de ponte seront intégrées dans les réservoirs de biodiversité.
- PNA tortues marines à récupérer auprès de la DEAL (Réunion ?) si une version est transmissible incessamment sous peu ?

▪ **Mammifères**

- Lémur/Roussettes : Sont-elles vectrices de biodiversité indigène ?
- Vecteurs d'espèces exotiques également.
- Le Lémur Brun se nourrit principalement des fruits de Saba comorensis, de fruits de jacquiers, manguiers, palissandres de Rio (EEE).
- Il semble important de garder le Lémur Brun pour la définition des continuités forestières. Pour la Roussette, il semble que l'espèce, du fait de sa portée de vol, n'apporte pas d'éléments discriminants pour une approche espèce de continuité écologique.

▪ **Amphibiens**

- Rivières, lac Karihani : ces habitats sont intégrés dans les réservoirs de biodiversité. Concernant l'approche continuités, manque de données sur l'écologie des espèces mahoraises.
- Solliciter Franck Glaw pour obtenir des informations sur l'écologie des 2 espèces et notamment leur phase de migration massive (observations CG à Coconi).

▪ **Crustacés**

- Crabes et crustacés terrestres : à prendre en compte dans le SRCE. Prise de contact avec Jean-Mary BOUCHARD (06 39 69 11 18 / kuw@orange.fr) et Vincent DINHUT (0639 69 64 76 / isirus.environnement@gmail.com).

▪ **Arthropodes**

- Des données Znieff sont en cours d'acquisition, notamment sur ce qui concerne les insectes (Parnaudeau) et les oiseaux (Rocamora). Ces données seront transmises au bureau d'étude dès qu'elles seront disponibles.
- Découverte récente de la Veuve brune ; une seule observation.

➤ **Validation et/ou observations sur les éléments présentés**

- Le diagnostic du SRCE a fait l'objet d'un rapport écrit transmis aux partenaires en préalable à la tenue de la réunion du CMTVB du 14/10/14, puis d'une présentation orale lors de cette réunion.
- Des éléments complémentaires sont apportés via ce GT, sur le diagnostic, la méthodologie mise en œuvre et les critères proposés pour établir la TVB.
- Outre les observations formulées en séance, les partenaires sont invités à adresser leurs observations ou contributions sur ces éléments pour le 14/11/14.

- Le diagnostic, prenant en compte ces remarques, pourra alors être finalisé et validé. Le bureau d'étude poursuivra les phases d'études suivantes (identification de la TVB) en prenant en compte les contributions des acteurs ici mobilisés.